



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF LDAC

Mardi 11 mai 2021

12h00-13h30

Réunion virtuelle - Plateforme Zoom

Président : Iván López van der Veen

Vice-présidents : Béatrice Gorez, Juan Manuel Liria et Marc Ghiglia

Rapporteurs (Secrétariat) : Alexandre Rodríguez et Manuela Iglesias

1. Bienvenue du Président. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal.

Le Président, M. Ivan López, souhaite la bienvenue aux membres du ComEx présents, aux observateurs et aux représentants des États membres.

Il annonce ensuite que M. Erik Olsen (The Danish Society) ne pourra être présent et a donné sa procuration à Mme. Béatrice Gorez (CFFA-CAPE).

Après avoir compté les représentants des organisations membres présents (21 sur 24), le Secrétariat annonce que conformément à l'article XXIV des Statuts du LDAC, le quorum (au moins 50 % des membres présents ou représentés) a été atteint pour l'adoption de décisions à la majorité simple, le cas échéant.

La liste complète des participants (membres et observateurs) se trouve jointe à titre d'**ANNEXE I**.

a. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Comité Exécutif (26 mars 2021)

Le procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 26 mars 2021 est approuvé.

b. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est ensuite approuvé sans commentaires ni modifications.

2. Présentation et/ou adoption des avis des Groupes de travail et de réflexion :

2.1. GT5 : Projet d'avis : Mêmes conditions pour tous - Level playing field

Le Président du GT5, M. Julien Daudu, résume rapidement le document, qui a été distribué avant la réunion par e-mail le 30 avril à tous les membres.

Il précise que le projet d'avis est le fruit d'un gros travail qui a duré un an, mené par un groupe de réflexion composé de membres de tous les secteurs et sensibilités.

Il explique ensuite qu'après réception de commentaires substantiels réalisés par ANFACO pour la section spécifique concernant les marchés et avoir entendu les membres lors du débat survenu à cette réunion, les **ACTIONS** suivantes sont décidées :

a) Refaire circuler le projet d'avis une dernière fois parmi les membres du Comité Exécutif et les coauteurs du Groupe de réflexion pour qu'ils en prennent connaissance et y apportent leurs commentaires. À cette étape finale de la consultation il sera impossible d'ouvrir de nouvelles sections autres que celle des marchés pour proposer des commentaires voués à apporter de nouvelles informations.

b) Dans la mesure du possible, un document de consensus sera visé. La représentante d'OCEANA, Mme. Vanya Vulperhorst, a suggéré d'utiliser le texte de l'avis du MAC (le Conseil consultatif des marchés) sur le LPF pour les aspects commerciaux cités (standards de commercialisation, étiquetage et règles d'origine) et de les inclure à cette révision pour obtenir rapidement un texte de compromis ou une rédaction préalablement convenue, et faciliter ainsi le consensus.

S'il n'est pas possible de parvenir à un accord sur consensus, l'introduction d'une position minoritaire à l'avis final à soumettre à adoption pourrait être envisagée.

c) La période de révision sera de 8 jours civils, à commencer le jeudi 13 mai et jusqu'au vendredi 21 mai. L'avis final, si approuvé, sera envoyé aux services de la DG MARE et publié sur le site Internet du LDAC le lundi 24 mai.

2.2. GT5 : Groupe de réflexion Inter-CC sur l'exploitation minière sous-marine

Le Secrétaire général, M. Alexandre Rodríguez, explique qu'après diffusion parmi les membres le 27 avril dernier d'une note de synthèse spécifique sur l'exploitation minière sous-marine en haute mer, les prochaines étapes consisteront à créer et convoquer un Groupe de réflexion conjoint au mois de mai, conformément aux Termes de référence stipulés. Ce Groupe aura vocation à rédiger un projet d'avis susceptible d'orienter la position négociatrice de la Commission européenne en vue de la participation de l'UE aux négociations du Code de la Mine et du projet de Règlement sur l'exploitation au Conseil et à l'Assemblée Générale de l'Autorité internationale des fonds marins (ISA pour les sigles en anglais), qui devrait avoir lieu la deuxième quinzaine de juillet à Kingston, en Jamaïque. .

2.3. GT4 : Projet d'avis : Encourager la gestion durable de la pêche régionale pour les ressources communes en Afrique occidentale

Mme. Béatrice Gorez (CFFA-CAPE), promotrice de ce projet d'avis, en a expliqué le contenu qui a au préalable été envoyé aux membres le 19 avril.

Après les commentaires de M. Gerard van Balsfoort (DPFTA), l'**ACTION** suivante est accordée :

- À la demande de M. van Balsfoort, et afin de donner plus de temps aux membres pour réviser / commenter le document, une période supplémentaire de 8 jours est accordée pour consultation. Elle s'achèvera le mercredi 19 mai. Puis, en l'absence de toute objection ou modification substantielle, l'avis sera considéré adopté et envoyé aux services de la DG MARE.

2.4. GT2 : Projet d'avis sur le cabillaud arctique à Svalbard

Le Président, M. Ivan López, déclare que le 5 mai dernier, un projet de lettre a été envoyé à tous les membres. Du fait des dernières nouveautés survenues par rapport à la Norvège, les membres approuvent l'**ACTION** suivante :

- Le Président du LDAC, qui propose cette lettre, a demandé à ce que la version présentée soit retirée pour pouvoir travailler sur une version actualisée modifiée qui tiendra compte de la dernière réponse de la Norvège à l'UE, reçue sous forme de « Note verbale ».

Les membres intéressés qui représentent les flottilles ayant des intérêts halieutiques en Norvège / à Svalbard proposeront une mise à jour dudit projet de lettre. Une fois ce projet reçu, le Secrétariat du LDAC procédera à une consultation par voie d'urgence en vue d'une possible adoption.

3. Actualisation concernant les réunions Inter-CC :

3.1 Rapport relatif aux résultats des dernières réunions Inter-CC

- Réunion Inter-CC de coordination des Secrétariats (6 avril 2021)
- Réunion de coordination officielle Inter-CC avec la DG MARE (5 mai 2021)

M. Alexandre Rodríguez, le Secrétaire général du LDAC, résume dans les grandes lignes le contenu des deux réunions et souligne l'importance d'entretenir actuellement un dialogue fluide et régulier avec la DG MARE au plan institutionnel, puisque la fréquence des réunions Inter-CC a augmenté à environ une fois tous les deux mois et donne lieu à la rédaction de procès-verbaux détaillés ; ce qui suppose une amélioration significative par rapport aux années précédentes en termes de suivi des débats et actions convenues. Ce changement dans le dialogue, encouragé par la nouvelle Directrice générale et son cabinet, est accueilli avec satisfaction par tous les Conseils consultatifs.

Lors de la rencontre Inter-CC du mois de mai, la CE a effectué plusieurs présentations sur des questions d'actualité comme la Stratégie de biodiversité ou le Contrat vert (en anglais, « Green Deal »). La DG MARE a aussi présenté les résultats de sa consultation aux Conseils consultatifs assortis de cinq recommandations spécifiques qui reprennent pour la plupart les arguments transmis par le LDAC lorsqu'il a été sollicité.

Enfin, la DG MARE a lancé une consultation concernant les documents présentés lors de cette réunion. L'**ACTION** suivante est donc décidée :

- Le Secrétariat enverra un courriel contenant toutes les informations essentielles nécessaires et les présentations réalisées par la DG MARE lors de la dernière réunion Inter-CC (5 mai 2021) en ce qui concerne les propositions d'amélioration du fonctionnement des conseils consultatifs à la lumière du Brexit et leur impact sur la PCP. Ces propositions de la DG MARE comprennent des modifications sur des points comme la révision de la représentation du secteur halieutique / autres groupes d'intérêt aux postes de Présidents et Vice-présidents des GT ; l'introduction de positions minoritaires ou divergentes dans les avis ; la réalisation d'exams de performance externes et périodiques de la part de tous les CC ; les critères établis pour le classement des organisations membres sous les catégories « secteur de la pêche » ou « autres groupes d'intérêt » ; ou encore le développement d'un modèle standard pour l'envoi des avis des CC à la DG MARE.

- Le Secrétariat regroupera les opinions et commentaires des membres du Comité Exécutif au sujet des recommandations présentées, afin de rédiger une réponse officielle qui sera envoyée à la DG MARE avant la fin du mois de mai, si possible. Ce feedback sera utile pour rédiger la proposition finale de la part de la Commission, qui sera présentée lors de la prochaine réunion Inter-CC (N.B. Après cette réunion du Comité Exécutif, elle a été confirmée pour le 15 juillet).

3.2. Questions relatives à l'impact du Brexit sur le fonctionnement des Conseils consultatifs.

Le Président, M. Ivan López, estime qu'il faut attendre que la CE donne de plus amples informations.

Après un bref débat, l'**ACTION** suivante est convenue :

- **Création d'un Groupe de réflexion sur le Brexit : Une convocation d'intérêt sera lancée pour créer ce GR consacré à l'impact du Brexit sur la gouvernance halieutique de l'Atlantique nord-est. Cela permettra de mener une réflexion sur le travail du LDAC par rapport au Brexit et aux mécanismes de gouvernance et de gestion de la pêche dans l'Atlantique nord-est, et de**



convenir d'une position claire par rapport à ce que le LDAC souhaite proposer à cet égard avant de se réunir avec les autres Conseils consultatifs.

3.3. Décision concernant les adhésions de membres non-européens.

Le Président, M. Ivan López, souligne que ce point est ajourné jusqu'à réception des nouvelles directives de la CE, qui devraient arriver au mois de juillet après la prochaine rencontre Inter-CC.

Clôture de la réunion.

Tous les points ayant été traités, le Président lève la séance. Il remercie les membres et les observateurs pour leur présence et leur collaboration, le Secrétariat du LDAC pour son travail d'organisation et de coordination logistique et documentaire, et l'équipe des interprètes pour leur excellent travail.

La séance est levée à l'heure prévue.

ANNEXE I : LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Comité Exécutif du LDAC 11 mai 2021 - Vidéoconférence

PERSONNES PRÉSENTES

MEMBRES EXCOM

1. Iván López. AGARBA/CEPESCA
2. Béatrice Gorez. Coalition for Fair Fisheries Arrangements (CFFA-CAPE)
3. Rocio Béjar. Confederación Española de Pesca (CEPESCA)
4. Juan Manuel Liria. CEPESCA
5. Javier Garat. CEPESCA
6. Luis Vicente. ADAPI
7. Vanya Vulperhorst. OCEANA
8. Julien Daudu. Environmental Justice Foundation (EJF)
9. Christine Adams. Seas at Risk
10. Michel Goujon. ORTHONGEL
11. Marc Ghiglia. CNPMMEM/UAPF
12. Despina Symons. European Bureau for Conservation and Development (EBCD)
13. Jacopo Pasquero. EBCD
14. Juan Manuel Trujillo. European Transport Federation
15. Sara Fröcklin. Swedish Society for Nature Conservation
16. Francisco Mari. Bread for the World
17. Esben Sverdrup-Jensen. Danish Pelagic Producers Organisation
18. Raúl García. World Wildlife Fund (WWF)
19. Gerard Van Balsfoort. Demersal Pelagic Freezer Trawlers Association (DPFTA)
20. Rob Banning. DPFTA

MEMBRES DE L'AG

21. David Troncoso. ANASCO
22. Roberto Alonso. ANFACO-CECOPECA
23. Edelmiro Ulloa. Anapa, Anamer, Agarba et Anamix
24. José Manuel F. Beltrán. OPP-07 Lugo
25. Rosalie Tukker. EUROPECHE
26. Daniel Voces. EUROPECHE
27. Xavier Leduc. UAPF
28. Pierre Commere. FIAC/EUROTHON

OBSERVATEURS

29. Jesús Iborra. Parlement Européen
30. Paulus Tak. The Pew Charitable Trusts
31. Florie Hovine. Earthworm Foundation
32. Jean-Christophe Vandeveld. The Pew Charitable Trusts
33. Anna Gruszczynskar. Ministère polonais de l'économie maritime et de la navigation intérieure
34. Sonia Doblado. Projet Farfish.
35. Alexandre Rodríguez. LDAC
36. Manuela Iglesias. LDAC
37. Marta de Lucas. LDAC